DIVERSIFIER LE POUVOIR POLITIQUE POUR CONSTRUIRE DES SOCIÉTÉS INCLUSIVES

8ÈME RENCONTRE ANNUELLE ORGANISÉE PAR LE GROUPE DES FEMMES PARLEMENTAIRES

ParlAmericas

AUTEUR
JACK MELAMED

TRADUCTION
LEÏLA BENDIFALLAH

GRAPHISME ET MISE EN PAGE
LISA TEMES

PHOTOGRAPHIE
ASSEMBLÉE NATIONALE DE L'ÉQUATEUR

TABLE DES MATIÈRES

4 Message de la Présidente de ParlAmericas

5 Message de la Présidente du Groupe des femmes parlementaires

6 ParlAmericas

6 Groupe des femmes parlementaires

7 La rencontre : Diversifier le pouvoir politique pour construire des sociétés inclusives

9 Sessions

14 Campagne #NiUnaMenos

23 Déclaration d'engagement

26 Glossaire

27 Participant(e)s

28 Annexe

ParlAmericas souhaite remercier l'Assemblée nationale de l'Équateur pour sa contribution inestimable en tant qu'hôte de la Rencontre, en particulier la Présidente de l'Assemblée nationale **Gabriela Rivadeneira** et la Présidente du Groupe des femmes parlementaires de ParlAmericas **Gina Godoy**. Nous remercions également le **personnel administratif et technique de l'Assemblée nationale** dont le travail a été essentiel au succès de cette rencontre.

Nous exprimons toute notre gratitude aux délégué(e)s participant(e)s, aux modérateurs(trices) et aux intervenant(e)s pour leur contribution durant les sessions de travail et pour leur engagement inébranlable envers l'égalité des sexes dans notre hémisphère. Nous remercions également les expert(e)s qui ont partagé leur expertise et leurs connaissances, **Otilia Lux de Cotí** (membre du Groupe responsable du fonds indigène d'Amérique latine et des Caraïbes), **Tonni Ann Brodber** (Représentante adjointe du Bureau multipays pour les Caraïbes d'ONU Femmes), **Irune Aguirrezabal** (Conseillère régionale sur le leadership et la participation politique d'ONU Femmes) et **Marco Aurélio Martins** (Coordinateur exécutif de Promundo, Brésil).

Nous remercions également les **dirigeantes communautaires de l'Équateur** pour leur participation et leur générosité dans le partage de leurs expériences.

Finalement, ParlAmericas est très reconnaissant envers le **Ministre des Affaires mondiales du Canada** pour son soutien économique.

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DE PARLAMERICAS

Chères et chers collègues,

Au cours de la 8ème Rencontre annuelle du Groupe des femmes parlementaires de ParlAmericas, *Diversifier le pouvoir politique pour construire des sociétés inclusives*, qui a eu lieu les 2 et 3 juin 2016 à Quito, en Équateur, avec des parlementaires de 29 pays et territoires des Amériques et des Caraïbes, nous avons continué d'avancer vers l'égalité entre les hommes et les femmes dans nos sociétés.

Au cours de cette rencontre, nous avons mené des discussions fructueuses concernant la démocratie paritaire, les mécanismes pour favoriser la représentativité dans les parlements, les droits du travail des femmes, l'autonomisation des femmes indigènes et le besoin d'impliquer toujours plus les hommes dans la lutte pour l'égalité des sexes. Les résultats de ces échanges ont été retranscrits dans les accords concrets signés dans la déclaration finale. Cette rencontre a été une nouvelle opportunité pour ParlAmericas et son Groupe des femmes parlementaires de confirmer leur engagement inébranlable envers le dépassement de l'écart entre les sexes.

Je remercie l'Assemblée nationale de l'Équateur, sa Présidente Gabriela Rivadeneira et la membre de l'Assemblée et Présidente du Groupe des femmes parlementaires Gina Godoy, pour leur engagement envers les programmes liés au genre et pour leur hospitalité et leur accueil lors de cette rencontre.

Je les invite à persévérer dans les efforts qu'elles développent de façon continue dans leur parlement pour la construction de sociétés inclusives.

Cordialement,

Marcela Guerra

MARCELA GUERRA
Sénatrice, Mexique
Présidente de ParlAmericas

SUIVEZ-MOI SUR TWITTER **@MARCELAGUERRANL**

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU GROUPE DES FEMMES PARLEMENTAIRES

Chères et chers collègues,

Le Groupe des femmes parlementaires de ParlAmericas travaille, depuis sa création en 2003, à promouvoir, entre nos parlements, des initiatives destinées à renforcer l'autonomisation politique des femmes et à favoriser l'inclusion de la question du genre dans nos programmes législatifs respectifs.

Ainsi, nous avons développé des activités et du matériel pertinents pour enrichir les actions entreprises par chacun de vos parlements et nous avons favorisé des espaces de collaboration interparlementaire autour des bonnes pratiques législatives en la matière.

À cette occasion, nous avons eu le privilège de recevoir une centaine de parlementaires des Amériques et des Caraïbes à Quito, en Équateur, dans le cadre de notre 8ème rencontre annuelle. Dans ce rapport, vous trouverez non seulement les principaux résultats des sessions de travail, mais également des outils et ressources qui, nous l'espérons, vous seront utiles pour renforcer le travail soutenu que vous effectuez pour atteindre l'égalité des sexes.

Nous vous invitons à poursuivre sur ce chemin, à partager ce rapport et à continuer de nous accompagner dans nos prochaines activités.

Veuillez agréer mes sincères salutations,

Gina Godoy

GINA GODOY
Membre de l'Assemblée nationale, Équateur
Présidente du Groupe des femmes parlementaires de ParlAmericas

SUIVEZ-MOI SUR TWITTER **@GINAGODOYANDRAD**

PARLAMERICAS

Nous sommes un **FORUM INDÉPENDANT** *qui provoque la* **DIPLOMACIE PARLEMENTAIRE**

Composé des **ASSEMBLÉES LÉGISLATIVES NATIONALES** *des États membres de l'OEA (Amérique du Nord, Centre et Sud, et Caraïbes)*

Nous facilitons le **DIALOGUE POLITIQUE COOPÉRATIF**

Au sein d'une **COMMUNAUTÉ PROFESSIONNELLE** *dans le* **SYSTÈME INTERAMERICAIN**

*Nous intégrons l'***ÉGALITÉ DES GENRES** *et la* **TRANSPARENCE PARLEMENTAIRE**

Lors de **FORUMS, FORMATIONS, DÉBATS** *et* **SUIVIS**

*Permettant l'***ÉCHANGE D'EXPÉRIENCES** *et* **MEILLEURES PRATIQUES**

Nous sommes situés à **OTTAWA, CANADA**

GROUPE DES FEMMES PARLEMENTAIRES

Le Groupe des femmes parlementaires est un groupe de travail permanent de ParlAmericas promouvant l'autonomisation politique des femmes et l'inclusion de questions liées au genre dans les programmes législatifs des parlements membres.

Depuis sa création en 2003, le Groupe avance chaque année dans des activités et initiatives destinées à l'échange de connaissances et de bonnes pratiques législatives dans des espaces de travail interparlementaire convoquant les législateurs(trices) des Amériques et des Caraïbes autour du renforcement et de la promotion du leadership des femmes politiques, de l'élimination de la violence et du harcèlement politique à l'égard des femmes, de la facilitation du dialogue avec des organisations de femmes, et d'autres thèmes pertinents du point de vue de l'hémisphère dans la progression de politiques publiques visant à promouvoir l'égalité des sexes.

LA RENCONTRE : DIVERSIFIER LE POUVOIR POLITIQUE POUR CONSTRUIRE DES SOCIÉTÉS INCLUSIVES

Membre de l'Assemblée nationale **GINA GODOY** (Équateur), Présidente du Groupe des femmes parlementaires de ParlAmericas

« Dans ce parlement, nous, les femmes, n'exerçons pas la politique depuis le confort d'un bureau, mais nous faisons du bureau notre champ de bataille ; nos mots ne sont pas des balles perdues, mais la certitude d'une proposition et d'une certaine cohérence ; notre corps n'est pas un instrument stationnaire, mais la zone d'un combat cohérent et engagé dans le changement construit comme une praxis. »

« Que ce soit bien clair : [les femmes] représentent la moitié de la population mondiale et nous voulons donc la moitié des espaces de pouvoir dans nos démocraties. C'est notre droit. »

Sénatrice **MARCELA GUERRA** (Mexique), Présidente de ParlAmericas

« La lutte pour les droits des femmes est la lutte des peuples, une lutte pour l'affirmation et l'approfondissement des démocraties contre toute pratique visant à les limiter, les conditionner et les soumettre à des intérêts particuliers. »

GABRIELA RIVADENEIRA (Équateur), Présidente de l'Assemblée nationale

« Réduire le déficit démocratique implique l'élimination de l'absence ou sous-représentation de populations historiquement exclues, comme les peuples indigènes, les groupes d'origine africaine ou les femmes. Ces dernières font partie de tous les groupes sociaux et représentent la moitié de l'humanité. »

Mme **OTILIA LUX DE COTÍ** (Guatemala), Conférencière magistrale

RESSOURCES ET OUTILS

Consultez ici du matériel utile pour orienter votre travail législatif autour de l'autonomisation politique des femmes, de l'élimination de la violence à l'égard des femmes et de la lutte pour l'égalité des sexes.

Convention de Belém do Pará pour la prévention, la sanction et l'élimination de la violence contre la femme (Organisation des États Américains)

Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (Nations Unies)

Déclaration et programme d'action de Beijing (Nations Unies)

Plan d'action pour des parlements sensibles au genre (Union interparlementaire)

Loi-cadre pour renforcer la démocratie paritaire (ONU Femmes et Parlatino, en espagnol seulement)

SESSIONS

Avancées législatives pour favoriser la représentativité dans les parlements : approches féministes

En tant qu'institutions-clés pour le renforcement de la démocratie, les parlements doivent aspirer à refléter la diversité des sociétés qu'ils représentent, tant en termes descriptifs (par la composition de leurs membres) que de fond (par l'influence politique et les avantages tangibles en matière de politiques publiques).

« Nous avons progressé dans la reconnaissance des droits des femmes vers un cadre légal d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes. Il reste toutefois de nombreux sujets non résolus limitant le plein exercice de leurs droits car ils répondent à des attitudes culturelles et d'éducation fondées sur des modèles patriarcaux. »

Sénatrice **LISBETH HERNÁNDEZ LECONA** (Mexique)

« Depuis de la création du Secrétariat de politique pour les femmes, le nombre de secrétariats et directions pour les femmes augmente au sein des États et municipalités de tout le pays. De plus, trois plans de politique nationale pour les femmes ont été élaborés et la mise en œuvre de la Maison de la Femme brésilienne s'est concrétisée, entre autres actions visant à renforcer les politiques publiques pour l'égalité des sexes. »

Députée **LUIZIANNE LINS** (Brésil)

« Depuis 2015, nous avons connu une augmentation du nombre de femmes législatrices de 27,5 % au sein du parlement. Toutefois, il reste beaucoup à faire pour promouvoir la participation des femmes dans davantage de postes de décision. »

Membre de l'Assemblée nationale **WENDELL ASADANG** (Suriname)

« En 26 ans, nous avons appris que nous devons fermer les portes par lesquelles s'infiltrent le patriarche et le machisme qui dominent les partis politiques. Nous avons appris que nous devons lutter chaque jour pour nos droits. »

Ancienne députée **GLORIA VALERÍN** (Costa Rica)

« Il est important d'aborder, dans ces dialogues interparlementaires, les manières dont le leadership féminin se voit affecté sur le continent par des sujets comme la violence à l'égard des femmes, le manque de solidarité, l'absence de dispositions et de statuts sensibles au genre dans les partis politiques et d'autres réalités donnant forme à la participation des femmes. »

TONNI ANN BRODBER, Représentante adjointe du Bureau multipays pour les Caraïbes d'ONU Femmes

SELON LES DÉLÉGUÉ(E)S

« Les actions affirmatives avancées dans le but de stimuler et de renforcer la participation des femmes se sont révélées déterminantes pour assurer une plus forte présence des femmes au sein des parlements. »

RESSOURCES ET OUTILS

Consultez ici du matériel utile pour orienter votre travail législatif autour de l'autonomisation politique des femmes.

Guide stratégique pour l'autonomisation politique des femmes élaboré par ONU Femmes (ONU Femmes, en anglais)

Parlements sensibles au genre : l'état des lieux de la question en Amérique latine (Union interparlementaire et International IDEA, en anglais)

Le chemin vers une démocratie substantielle : La participation politique des femmes en Amérique (Commission interaméricaine des Droits de l'Homme, en anglais)

La Maison de la femme brésilienne intègre, dans un même espace, des services spécialisés d'assistance pour différents types de violence contre les femmes. La Maison est une des plus grandes réussites du programme Femme, vivez sans violence du Secrétariat de politique pour les femmes du Brésil.

Court questionnaire d'autoévaluation : Intersectionnalité dans la législation, élaboré par le Bureau multipays pour les Caraïbes d'ONU Femmes et ParlAmericas[1]

- La législation reconnaît-elle l'intersectionnalité entre différentes identités (incluant la « race », l'ethnie, le sexe, la classe sociale, les (in)capacités et la sexualité) et différents systèmes (incluant le classisme et l'hétérosexisme) ?
- Quels sont les impacts potentiels (tant directs qu'indirects) des propositions de la législation dans les différents groupes/identités présents dans le pays ? Favoriseront-elles l'équité ou exacerberont-elles l'iniquité ?
- Que faudrait-il ajouter/éliminer pour mieux répondre aux inégalités intersectionnelles et promouvoir la justice sociale ?
- Comment la législation pourrait-elle interagir avec d'autres lois/politiques/programmes pour réduire ou renforcer l'iniquité ?

DONNÉES

Selon l'Union interparlementaire, en juin 2016, les hommes occupaient 72,4 % des sièges dans les législatures américaines. Les femmes en occupaient 27,6 %.

[1] Adapté du Cadre d'analyse des politiques fondées sur l'intersétitionalité du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

La participation des hommes dans l'égalité des sexes

L'égalité des sexes est bénéfique à tous les membres de la société, elle n'est pas uniquement un « problème appartenant aux femmes » et elle n'est pas non plus leur responsabilité ; au contraire, elle doit être atteinte avec la participation active des hommes. Leur présence majoritaire dans les parlements et les espace de décision leur permet de contribuer directement à la promotion des politiques en faveur des droits des femmes et à la création de sociétés davantage égalitaires.

« Nous, les hommes, ne rendons pas un service en participant au mouvement des femmes ; ce n'est pas une concession, c'est un engagement éthique pour les droits. »

Membre de l'Assemblée nationale **DIEGO VINTIMILLA** (Équateur)

« Nous sommes convaincus que la somme des volontés des hommes et des femmes renforce nos démocraties et notre économie. Non seulement nos lois répondent à des questions sensibles au genre, mais le cabinet ministériel actuel est également composé de 15 femmes et de 15 hommes. »

Membre du Parlement **ROBERT NAULT** (Canada)

Député **JOSÉ RICCARDO** (Argentine)

« Les relations asymétriques de pouvoir entre les hommes et les femmes sont évidentes. Venir à bout de ces préjugés exige que les hommes participent, par exemple, à l'élaboration de réformes éducatives abordant l'égalité des sexes et de nouveaux rapports entre les hommes et les femmes. »

« L'engagement des hommes améliorera sans aucun doute la relation des hommes et des garçons, ce qui produira un changement d'attitude radical et positif à l'égard des femmes et de la famille. »

Ministre **HAZEL BRANDY-WILLIAMS** (Saint-Christophe-et-Niévès)

RESSOURCES ET OUTILS

Consultez ici du matériel utile pour orienter votre travail législatif autour de la participation des hommes pour obtenir l'égalité des sexes.

Guides de travail pour l'engagement des hommes et des garçons pour l'égalité de genre (Fonds des Nations Unies pour la population)

L'engagement des hommes et des garçons dans l'égalité des sexes en Amérique latine et dans les Caraïbes (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, en espagnol)

Masculinités et politiques publiques : l'engagement des hommes dans l'égalité des sexes (Université du Chili. Faculté des sciences sociales. Département d'anthropologie, en espagnol)

Campagne HeforShe (ONU Femmes, en anglais)

DONNÉES

Pour la première fois dans l'histoire du Canada, la composition du cabinet ministériel, dont les parlementaires sont élus, est distribuée de manière équitable entre les hommes et les femmes. En revanche, dans le parlement actuel, les femmes occupent 26 % des sièges.

« Il est nécessaire de discuter d'améliorations législatives concernant les congés de maternité et de paternité, étant donné que le fait de partager la responsabilité et d'impliquer les hommes de manière active dans le soin et l'éducation des mineurs a des effets fortement positifs. »

MARCO AURÉLIO MARTINS, Coordinateur exécutif de Promundo Brasil

SELON LES DÉLÉGUÉ(E)S

« Le soutien des législateurs est essentiel pour atteindre l'égalité des sexes. Et, dans cette démarche, il est important que les parlements offrent aux législatrices des opportunités de consolider leurs compétences. Nous ne voulons pas être présentes car une loi nous l'impose ; nous voulons être présentes car nous devons représenter les intérêts des femmes. »

CAMPAGNE #NIUNAMENOS (PASUNEDEMOINS)

Présentée lors de la rencontre par la délégation argentine, la campagne Pas Une De Moins « est un cri collectif contre la violence machiste ». L'initiative a été conçue par un groupe de journalistes, d'activistes et d'artistes et elle a été accueillie par la société pour devenir une campagne collective.

Les délégué(e)s participant(e)s ont manifesté leur soutien à cette campagne et ont fait écho de son importance dans la déclaration finale de l'événement.

@NIUNAMENOS_

Promotion du leadership des femmes indigènes

Les femmes indigènes rencontrent des défis particuliers découlant de l'entrecroisement de différentes formes de discrimination incluant le sexisme et le racisme. Toutefois, elles ont créé des mouvements sociaux pour exiger des changements au sein de la sphère publique, en particulier par leur présence dans les parlements.

SELON LES DÉLÉGUÉ(E)S

« Les femmes, et en particulier les femmes indigènes, subissent un harcèlement politique permanent et sont agressées dès le début de leur carrière politique. »

Sénatrice **MÁXIMA APAZA** (Bolivie)

« Nous, femmes indigènes, pouvons également assumer des postes de décision en tant que sénatrices, députées, maires, conseillères municipales ; nous sommes capables de prendre des décisions. Mais nous devons rompre avec le machisme. »

« Les femmes indigènes sont victimes d'une triple discrimination : être femmes, indigènes et pauvres. Nous devons tenir compte des ethnies dans la prise de décision ; il faut élaborer des normes incluant les peuples, les nationalités et les ethnies. »

Membre de l'Assemblée nationale **ESTHELA ACERO** (Équateur)

« Il y a beaucoup à faire pour obtenir l'égalité des sexes pour les femmes indigènes en Guyane. Nous avons fait des progrès importants depuis que la Guyane est indépendante, mais nous devons continuer notre travail pour accorder davantage de valeur et de meilleures opportunités de développement professionnel aux femmes, en particulier aux femmes indigènes. »

Ministre **VALERIE GARRIDO-LOWE** (Guyane)

« Le leadership des femmes indigènes au Honduras a été gravement affecté par la répression et la violence. De plus, les conditions de vie, en particulier dans les zones rurales où seulement 22,5 % des femmes ont accès à un travail formel, rendent difficile la consolidation de processus continus visant à renforcer leur leadership. »

Députée **SCHERLY ARRIAGA** (Honduras)

RESSOURCES ET OUTILS

Consultez ici du matériel utile pour orienter votre travail législatif autour de la promotion du leadership des femmes indigènes.

La diversité dans les parlements : Écouter les voix des minorités et des peuples indigènes (Union interparlementaire)

Mise en oeuvre de la Déclaration de l'ONU sur les droits des peuples autochtones Guide pour les parlementaires nº 23 (Union interparlementaire)

Garantir les droits des peuples indigènes en Amérique latine. Avancées durant la dernière décennie et défis à surmonter (Commission économique pour l'Amérique latine, en anglais)

IN MEMORIAM BERTA CÁCERES

Berta Cáceres était une indigène Lenca et une des défenseuses des droits humains les plus reconnues du Honduras. Durant plus de 20 ans, elle a mené les luttes et revendications de communautés indigènes pour défendre leurs droits. Son travail, profondément engagé dans la protection de l'environnement et les causes environnementales, a été reconnu par le prestigieux prix Goldman. Elle a énormément travaillé pour la campagne de préservation du fleuve Gualcarque, lieu important d'un point de vue culturel pour le peuple Lenca, et proposé pour la construction du barrage hydroélectrique Agua Zarca, dont les travaux ont été entamés sans le consentement des communautés locales ni les consultations requises. Elle a été victime de harcèlement et de menaces. Berta a été tuée le 3 mars 2016.

DONNÉES

D'après les informations recueillies par l'Union interparlementaire, les femmes indigènes sont fortement sous-représentées. Sur les 923 parlementaires indigènes identifiés dans le monde en 2014, seulement 20 % étaient des femmes.

> *« La participation politique des femmes indigènes dans le parlement est un véritable acte d'héroïsme ; il est très difficile pour une femme d'arriver jusqu'au parlement, mais pour une femme indigène, c'est une odyssée féminine. »*

OTILIA LUX DE COTÍ (Guatemala), Conférencière magistrale

> *« Les femmes n'ont pas d'argent, la plupart d'entre elles doivent même demander un prêt pour le voyage. Il existe des lois, mais pour le secteur urbain, où elles peuvent s'informer et réagir grâce à la technologie. Cependant, dans les communautés, les femmes n'ont pas le temps de regarder la télévision, et encore moins de lire le journal. Dans ces endroits, il faut travailler en créant des micro-entreprises. »*

PATRICIA CHAMORRO, Dirigeante indigène

Politiques et réformes pour assurer les droits du travail des femmes

Une plus grande participation des femmes sur le marché du travail n'offre pas seulement le potentiel de bénéficier du bien-être des personnes qui travaillent, mais contribue également de manière positive à la croissance économique de la société en général.

SELON LES DÉLÉGUÉ(E)S

« Il existe toujours des écarts entre la reconnaissance formelle et juridique des droits du travail des femmes et leurs possibilités réelles de les exercer. Il est nécessaire de remédier à ce décalage par des mécanismes de suivi et l'appui des syndicats et organisations sociales. »

Membre du Congrès
CARMEN OMONTE (Pérou)

« En tant que Ministre de la femme et des populations vulnérables, j'ai eu l'occasion de travailler à la création de l'Office pour l'autonomisation et le développement économique des femmes, un travail commun visant l'autonomisation économique des femmes. Une société souhaitant fournir des espaces de développement durable à ses citoyens ne pourra y parvenir sans l'autonomie et l'indépendance économique des femmes. »

« Il est bien connu que les femmes, et en particulier celles qui font partie des groupes les moins privilégiés de la société, sont forcées de concilier différents rôles, comme ceux d'acteur économique, de maîtresse de maison et de mère. Le manque d'encadrement légal rend de nombreuses femmes vulnérables, taisant leurs voix et leurs actions. »

Ministre **AYANNA WEBSTER-ROY** (Trinité-et-Tobago)

« Une des conclusions essentielles de ces discussions consiste à se demander de quelle manière la situation professionnelle des femmes influence les difficultés d'autonomie et d'indépendance, et quel est l'impact que ces conditions leur imposent en termes d'obstacles à leur participation et à leur représentation. »

Députée **MARGARITA STOLBIZER** (Argentine)

« Il est nécessaire de faire valoir les progrès législatifs que nous effectuons dans ces domaines en même temps que les transformations culturelles nécessaires pour renforcer les garanties professionnelles des femmes. »

Sénatrice **ITZEL SARAHÍ RÍOS DE LA MORA** (Mexique)

« Il est impératif d'élaborer des législations cohérentes abordant le problème des écarts sociaux entre les hommes et les femmes ; une rémunération égale pour un travail égal doit être l'objectif guidant nos efforts. »

Député **AMÍN NIFFOURI** (Uruguay)

RESSOURCES ET OUTILS

Consultez ici du matériel utile pour orienter votre travail législatif autour de politiques et réformes pour assurer les droits du travail des femmes.

Progrès de l'égalité de genre dans le cadre du travail décent (Organisation des États américains, en anglais)

Les femmes au travail : Tendances 2016 (Organisation internationale du travail)

Convention C-189 sur les travailleuses et travailleurs domestiques (Organisation internationale du travail)

DONNÉES

D'après l'Organisation internationale du travail, 46,3 % des femmes et 55,5 % des hommes faisant partie d'une population économiquement active dans la région ont bénéficié de moins de 12 ans d'éducation formelle.

Rapports d'avancée des délégations

En réponse aux engagements autour du *Plan d'action pour prévenir le harcèlement et la violence politique contre les femmes* signé durant la Rencontre annuelle du Groupe des femmes parlementaires de ParlAmericas, qui s'est déroulée en juin 2015 à Termas de Río Hondo, en Argentine, les délégations ont eu l'occasion de présenter leurs rapports d'avancée respectifs. Les délégations ont partagé leurs avancées législatives concernant l'élimination du harcèlement et de la violence politique envers les femmes.

CONCEPT

Harcèlement politique basé sur le genre

Cela consiste en l'intimidation, la coercition ou la violence envers les femmes dû à leur activité dans la vie publique et politique, exacerbant la discrimination dû au genre.

Argentine

La Comisión Banca de la Mujer du Sénat a fait des progrès dans l'incrimination du féminicide et d'autres manifestations de harcèlement et de violence envers les femmes.

Bolivie

L'Assemblée législative plurinationale a continué la mise en œuvre des articles de la Loi contre le harcèlement et la violence politique envers les femmes.

Canada

La Chambres des communes a approuvé la Politique pour la prévention et la résolution du harcèlement.

Chili

La nouvelle Loi des partis politiques prévoit des dispositions visant à renforcer la participation des femmes et à assurer des fonds destinés à les former.

Costa Rica

La Commission spéciale permanente de la femme a présenté un projet de Loi contre le harcèlement et/ou la violence politique contre les femmes.

Cuba

La Fédération des femmes cubaines travaille de manière soutenue sur des processus de sensibilisation et de formation pour incorporer la question du genre dans le travail législatif.

Équateur

En plus d'avancées législatives autour de l'égalité des sexes, des campagnes comme #uneteporlaigualdaddegenero ont été lancées pour sensibiliser le public contre le harcèlement et la violence politique.

Mexique

Le Protocole pour agir contre la violence politique envers les femmes a été mis en place ; un effort commun de différentes institutions et agences de l'État mexicain, qui établit un parcours de soin pour les femmes victimes de violence politique.

Venezuela

La Loi organique sur le droit des femmes à une vie sans violence, prévoit une série de dispositions incriminant comme délits le harcèlement et la violence institutionnelle envers les femmes.

PLAN D'ACTION POUR LA PRÉVENTION DU HARCÈLEMENT POLITIQUE ET DE LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES

1. Développer des stratégies multisectorielles pour la prévention du harcèlement et de la violence politique fondée sur le sexe
2. Associer les hommes aux efforts en faveur de l'autonomisation des femmes en politique à tous les niveaux
3. Tenir les partis politiques responsables de favoriser et faire la promotion de l'égalité entre les sexes
4. Créer un environnement propice pour un débat public et parlementaire sur la question du harcèlement et de la violence politique
5. Présenter des politiques, projets de loi ou réformes sur le harcèlement politique/violence et, une fois approuvés, assurer l'application de celles-ci par les institutions correspondantes.

RESSOURCES ET OUTILS

Consultez le rapport de ParlAmericas *Harcèlement politique fondé sur le genre: accroître la sensibilisation au sein des parlements*, en anglais.

Rencontre avec des dirigeantes communautaires équatoriennes

ParlAmericas promeut le rapprochement et l'échange entre ses parlements membres et les organisations de la société civile, favorisant le dialogue avec les citoyens et la formulation participative d'initiatives et de normes. Ainsi, la rencontre a fourni un espace d'échange avec des dirigeantes communautaires de la société civile équatorienne.

Au cours de leurs présentations, les dirigeantes, représentantes d'organisations communautaires, indigènes et d'origine africaine, ont partagé leurs expériences dans la défense de leurs droits. Lors de leurs interventions, elles ont fait part des principaux défis auxquels elles doivent répondre dans les processus d'inclusion sociale, de participation politique et de lutte contre la violence basée sur le genre.

Elles ont également souligné leurs réussites, en particulier en matière de représentation politique et d'avancées législatives dans la prévention et la sanction de la violence envers les femmes, et la justice du travail.

« Je voudrais attirer votre attention sur le besoin de renforcer la législation liée à la violence psychologique contre les femmes. Bien qu'elle soit incriminée par le Code pénal, les procédures sont lentes et il existe toujours des vides juridiques pour leur mise en œuvre. Il s'agit d'un problème commun à tous les pays d'Amérique latine. »

SUSANA VALAREZO, Directrice du Centre équatorien pour la promotion et l'action de la femme

« Ce type de rencontre parlementaire nous permet de mettre plusieurs de nos préoccupations et initiatives à l'ordre du jour législatif et d'y travailler ensemble. Cela est surtout vrai en ce qui concerne le besoin d'éduquer avec des approches sensibles au genre et d'expliquer les expériences passées des communautés indigènes et africaines de l'Équateur. »

ANDREA MOSQUERA, Dirigeante afroéquatorienne

« Je travaille dans des organisations depuis 14 ans, mais les femmes se voient presque systématiquement confier la fonction de secrétaire ou de trésorière, mais nous sommes capables d'assumer d'autres rôles. La présidente de l'Assemblée, Gabriela Rivadeneira, a démontré qu'il est possible de jouer un rôle important. »

MERCEDES GUAMÁN, Avocate et dirigeante indigène

« Nous luttons actuellement pour l'égalité des sexes avec nos collègues indigènes. Il semble que nos collègues hommes aient quelque peu cédé, mais nous n'avons pas complètement avancé. Il reste du chemin à faire ; certains hommes ont confiance en nous mais tous ne souhaitent pas céder leur pouvoir. »

ANA MARÍA GUACHO, Dirigeante indigène

RESSOURCES ET OUTILS

Dans le but de renforcer le dialogue avec les citoyens et la formulation participative d'initiatives et de normes, le Réseau de parlement ouvert de ParlAmericas a élaboré, avec la société civile, une Feuille de route dont un des piliers consiste à promouvoir la participation et l'engagement des citoyens et de leurs organisations dans la création de mécanismes pour augmenter la transparence législative.

DÉCLARATION D'ENGAGEMENT

8ème Rencontre annuelle organisée par le Groupe des femmes parlementaires de ParlAmericas : *Diversifier le pouvoir politique pour construire des sociétés inclusives*

QUITO, ÉQUATEUR

Des parlementaires de 29 pays et territoires, réunis les 2 et 3 juin 2016 à Quito, en Équateur, lors de la 8ème Rencontre annuelle sur l'égalité des sexes organisée par le Groupe des femmes parlementaires de ParlAmericas, ont discuté l'objectif commun de promouvoir la diversification du pouvoir dans la politiques et autres espaces de prise de décision afin de rendre nos parlements et nos sociétés davantage inclusifs.

De cette manière, les délégué(e)s ont poursuivi le travail et les engagements mis en place en 2003 dans l'objectif de renforcer le leadership des femmes politiques à travers un échange régional continu d'actions, et de favoriser la création de mécanismes encourageant la participation féminine dans la politique, conformément au mandat de ce groupe. Ainsi, et

En reconnaissant

Que les parlements, en tant qu'institutions-clés pour le renforcement de la démocratie, doivent aspirer à refléter la diversité des sociétés qu'ils représentent, et que la représentativité favorise la légitimité des espaces de prise de décision ;

Que la réduction des écarts social, économique et politique entre les hommes et les femmes est une priorité fondamentale dans la création d'une démocratie paritaire et de sociétés davantage inclusives, et à la fois un engagement inévitable dans l'élaboration et la promotion de politiques publiques sensibles au genre ;

Que les femmes rencontrent dans la vie publique des discriminations systématiques basées sur le genre, et que les institutions doivent donc reconnaître et être sensibles aux multiples identités féminines, en prévenant les pratiques politiques exclusives, en particulier celles liées à la discrimination ;

Que les femmes ont joué un rôle principal dans le progrès de la démocratie en Amérique et aux Caraïbes, en particulier dans les processus de transition démocratique ;

Qu'il est nécessaire de poursuivre les avancées du renforcement des droits et garanties constitutionnels des peuples et communautés indigènes du continent, assurant le respect, la conservation et la diffusion de leurs traditions, connaissances et coutumes, dans le but de

persister dans le dépassement des injustices qu'ils ont affrontées dans le passé ;

Que malgré les obstacles systémiques, des dirigeant(e)s indigènes du continent ont mené d'importants mouvements sociaux pour exiger des changements dans la sphère publique, promouvant le bien-être holistique des femmes indigènes, de leurs familles et de leurs peuples ;

Que la participation parlementaire des femmes et des hommes indigènes et d'autres groupes traditionnellement marginalisés dans différents pays de la région, encourage des programmes et politiques davantage inclusifs ;

Que malgré les progrès importants réalisés en Amérique et aux Caraïbes en matière de participation politique des femmes et des groupes sociaux traditionnellement marginalisés, des phénomènes comme le harcèlement politique basé sur le genre et d'autres formes de discrimination persistent et représentent un obstacle à leur participation efficace dans la vie publique et dans les processus de prise de décision ;

Qu'il est primordial d'assurer les conditions nécessaires pour garantir les droits du travail des femmes sur le continent, dans des conditions d'équité et d'égalité et respectant les particularités socioéconomiques qui les affectent, tenant compte en particulier des écarts de salaire, du travail domestique non rémunéré et d'autres formes de discrimination basée sur le genre rendant difficile l'intégration des femmes sur le marché du travail et empêchant leur indépendance financière et leur bien-être ;

Que les hommes et les garçons sont des acteurs essentiels de la promotion de l'égalité des sexes et qu'ils doivent donc assumer les responsabilités qui leur incombent dans le travail en commun avec les femmes et les filles pour la transformation des normes sociales qui limitent leur accès aux opportunités et aux droits dans des conditions d'égalité et de respect mutuel, reconnaissant l'importance de la participation de la famille dans l'autonomisation de la femme ;

Que nous reconnaissons la gravité de la violence de genre et du besoin de promouvoir et de soutenir les mobilisations sociales qui, dans plusieurs de nos pays, font parties de la campagne « Pas une de moins » ;

Que l'intégration des voix de différents groupes de la société civile enrichît les consultations, les débats, les interventions et les mécanismes de contrôle et de fiscalisation des parlements, ainsi que les résultats pour le développement durable et la prévention et résolution de conflits ;

Qu'il est donc essentiel de parvenir à ce que les parlements nationaux soient accessibles et réceptifs afin de promouvoir la représentation politique des femmes, des minorités et d'autres groupes dont les intérêts et besoins ont toujours été mis en marge de la prise de décision ;

Nous nous engageons à

1. Proposer et avancer, dans nos parlements et dans les parlements régionaux, des réformes législatives facilitant et stimulant la participation substantielle et efficace des femmes indigènes dans les processus de prise de décision, et vérifier que la législation existante assure des approches inclusives et sensibles au genre. En particulier, orienter les efforts pour soutenir la participation des femmes indigènes dans la politique ;
2. Considérer le potentiel de mécanismes spéciaux et de réformes électorales facilitant la présence féminine dans les parlements selon les contextes nationaux, et évaluer les mécanismes existants, en vu de leur efficacité pour atteindre l'égalité des sexes et la parité ;
3. Revendiquer les droits du travail des femmes à travers des législations adaptées traitant les écarts, les difficultés et les

discriminations qu'elles rencontrent sur le marché du travail ;

4. Poursuivre les efforts pour éliminer les pratiques sexistes, exclusives et discriminantes de la politique, en traitant des phénomènes comme le harcèlement politique et d'autres manifestations associées à la violence de genre dans les secteurs public et privé ;

5. Impliquer davantage les hommes dans le travail lié à la promotion des droits des femmes et de l'égalité des sexes, en abordant des sujets comme l'éducation des enfants, le travail domestique non rémunéré, les pratiques discriminantes, les stéréotypes dangereux et la dénonciation et l'action contre la violence de genre.

6. Renforcer et approfondir le travail commun des organisations internationales et de la société civile, en particulier avec des groupes et associations de femmes, en cherchant activement leur participation et à stimuler le dialogue social en tant qu'outil indispensable pour trouver des solutions communes aux problèmes rencontrés dans cette région ;

7. Promouvoir l'utilisation des informations et des données ventilées par sexe et autres indicateurs, comme celles permettant d'élaborer des politiques publiques visant davantage à réduire les écarts socioéconomiques entre les hommes, les femmes et les groupes marginalisés ;

8. Poursuivre le dialogue interparlementaire et favoriser l'échange de bonnes pratiques législatives entre les parlements nationaux et avec d'autres parlements régionaux et internationaux avec une approche de genre et d'inclusion sociale, afin d'obtenir des sociétés plus inclusives et sensibles au genre ;

9. Proposer des actions et des stratégies, à partir du domaine législatif, pour dépasser les schémas d'exclusion des peuples indigènes dans la prise de décisions ayant un impact sur le bien-être de leurs communautés et organisations ;

10. Proposer, dans les parlements correspondants, l'adoption d'approches intégrées de genre dans l'élaboration des politiques publiques ;

11. Faire part des progrès et des difficultés dans ces domaines de travail lors de la prochaine rencontre annuelle de ParlAmericas sur l'égalité des sexes.

Enfin, les parlementaires réuni(e)s ici ont fait part à tout le peuple équatorien et aux collègues de l'Assemblée nationale de l'Équateur de leur soutien, leur solidarité et leur fraternité face aux événements qui ont eu lieu lors du séisme du 16 avril dernier. Nous présentons nos sincères condoléances aux victimes et à leurs familles, et nous souhaitons force et résilience aux survivants.

Signée à Quito, en Équateur, le 4 juin 2016

GLOSSAIRE

Découvrez ici un glossaire des concepts pertinents dans le domaine de l'égalité des sexes.

AUTONOMISATION

Elle implique non seulement l'obtention de capacités égales (comme l'éducation et la santé) et de l'accès égalitaire aux ressources et aux opportunités (par exemple, des terres et un travail) pour un individu ou un groupe, mais également la possibilité d'utiliser ces droits, capacités, ressources et opportunités pour prendre des décisions et faire des choix stratégiques.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Un développement qui satisfait les besoins de la génération présente, sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire leurs propres besoins.

ÉGALITÉ

Garantir que les individus ou groupes d'individus reçoivent un traitement équitable et non moins favorable en raison de quelconque caractéristique comme la race, le genre, la capacité ou l'incapacité, la religion ou la croyance, l'orientation sexuelle et l'âge.

ÉGALITÉ DE GENRE

Cela signifie les mêmes droits, responsabilités et opportunités pour les hommes, les femmes, les filles et les garçons. L'inégalité de genre implique l'accès inégal aux différents actifs et ressources de la société, tant matériels qu'immatériels, et un contrôle inégal de ces derniers.

ÉQUITÉ

Le fait d'être équitable, juste et impartial implique de garantir l'accès aux ressources, aux opportunités, au pouvoir et à la responsabilité nécessaires pour tous pour atteindre leur potentiel maximal, en plus de réaliser les changements systémiques requis pour pouvoir comprendre et répondre aux différences injustes.

GENRE

Cela signifie les attitudes, les sentiments et les comportements qu'une culture donnée associe au sexe biologique d'une personne.

INTERSECTIONNALITÉ

L'idée que les inégalités et la domination traversent différentes catégories identitaires et que les identités sociales ont des dimensions multiples. Par exemple, le genre n'est pas le seul élément de l'identité d'une femme pouvant affecter sa participation politique ; il faut également tenir compte de l'âge, la race, la capacité ou l'incapacité, la classe sociale et l'orientation sexuelle, entre autres.

SEXE

Il signifie les caractéristiques biologiques et il est généralement catégorisé comme masculin, féminin ou intersexuel (c'est-à-dire des combinaisons atypiques de caractéristiques distinguant généralement le masculin du féminin).

PARTICIPANT(E)S

La 8ème Rencontre s'est déroulée avec la participation d'une centaine de parlementaires des parlements suivants :

- ARGENTINE
- ARUBA
- BAHAMAS
- BÉLIZE
- BOLIVIE
- BRÉSIL
- CANADA
- CHILI
- COLOMBIE
- COSTA RICA
- CUBA
- DOMINIQUE
- ÉQUATEUR
- SALVADOR
- GUATEMALA
- GUYANE
- HONDURAS
- JAMAÏQUE
- MEXIQUE
- NICARAGUA
- PANAMA
- PARAGUAY
- PÉROU
- SAINT-CHRISTOPHE-ET-NIÉVÈS
- SAINT-MARTIN
- SURINAME
- TRINITÉ-ET-TOBAGO
- URUGUAY
- VENEZUELA

ANNEXE

Atelier « Genre, intersectionnalité et objectifs de développement durable dans le travail parlementaire »

SELON LES DÉLÉGUÉ(E)S

« En tant que région, nous devons faire plus que ce que nous avons fait jusqu'à présent. Nos lois abordent les mêmes problèmes mais elles sont généralement très différentes. Il doit y avoir une plus grande connectivité ; nous devons trouver des points de rencontre dans nos avancées législatives. »

SELON LES DÉLÉGUÉ(E)S

« Les forums comme celui-ci créent des espaces permettant aux pays des Caraïbes aux cadres législatifs similaires d'identifier les transformations législatives nécessaires. Si nous pouvons travailler ensemble pour identifier des problèmes communs, nous pouvons trouver des formules législatives créatives et innovantes. »

« L'intersectionnalité nous donne des directives concernant la manière dont les individus vivent leurs désavantages. Nous utilisons cette approche pour répondre à cette question : Comment pouvons-nous comprendre davantage leurs différentes identités ? Les filles et les garçons interagissent différemment. Ils connaissent différents rôles de genre : la féminité et la masculinité. Pour élaborer une politique en matière d'éducation, il est nécessaire de tenir compte des rôles de genre. »

TONNI ANN BRODBER, Représentante adjointe du Bureau multipays pour les Caraïbes d'ONU Femmes

Secrétariat international de ParlAmericas
710 - 150 rue Wellington, Ottawa, Ontario, K1P 5A4 Canada

Téléphone : + 1 (613) 594-5222 | Télécopieur : + 1 (613) 594-4766

www.parlamericas.org | info@parlamericas.org